

L'EDITO

L'agenda du redressement présenté par F. Hollande le 9 septembre n'est rien d'autre que l'habillage d'une politique de rigueur qui fait suite à la politique d'austérité de N. Sarkozy, tout est dans le vocabulaire !

Après quelques effets de manche, le nouveau gouvernement n'a pas tardé à reprendre le cap préconisé par la commission européenne et les marchés financiers.

Au menu, réduction à marche forcée des déficits, l'adoption du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), sanctuarisera les politiques d'austérité; pour ce faire, il entend donner un droit de contrôle à la commission européenne sur les budgets nationaux et impose la règle d'or sous peine de sanction.

Cette politique, déjà à l'oeuvre en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Italie, n'a fait qu'entraîner ces pays dans la récession économique et la régression sociale. Une fois de plus, on veut faire payer aux salariés une crise dont ils ne sont pas responsables.

Parallèlement, le gouvernement semble avoir remis au placard ses grandes déclarations contre les patrons voyous et les plans sociaux inacceptables. Il a annoncé vouloir relancer les négociations sur la compétitivité des entreprises, à la grande satisfaction du MEDEF.

La CGT ne peut souscrire à cette logique patronale de remise en cause permanente des acquis sociaux.

Concernant la Fonction Publique le gouvernement a annoncé la fin de la RGPP, chouette ! Mais de fait, on peine à voir la différence, même dans les ministères dit prioritaires.

Le couperet des 2.5% de suppressions d'emplois s'avère tout aussi imbécile et redoutable que le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

A la DGFIP, les 2023 suppressions d'emplois et la baisse de 7% des crédits de fonctionnement sont synonymes d'aggravation de la pénurie, remettant en cause l'efficacité des services publics face aux effets de la crise.

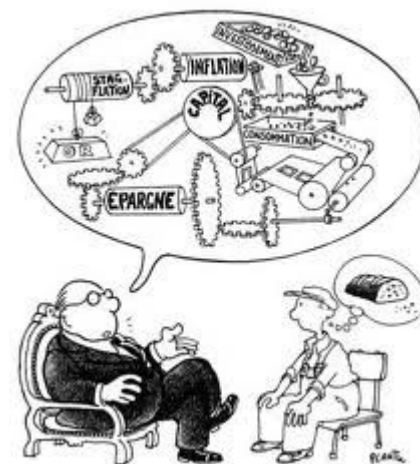
Alors que le salaire des fonctionnaires sera inférieur en 2012 à celui de 2011, la ministre de la fonction Publique reste obstinément muette sur cette question essentielle. Sur l'abrogation du jour de carence, sur la carrière du cadre C et le 8ème échelon : silence radio.

Pour la CGT, ce qui était inacceptable hier ne saurait le devenir aujourd'hui ! Partout, le gouvernement dit vouloir s'appuyer sur la démocratie sociale et la négociation, ce n'est pas la CGT qui va s'en plaindre. Mais la négociation ne peut être un refuge pour le gouvernement, une façon bien commode d'étouffer les revendications des salariés ou de les renvoyer aux calendes ...grecques.

Les salariés et particulièrement les agents de la DGFIP, veulent des réponses concrètes et rapides.

Mobilisons nous !

Au niveau national, l'ensemble des organisations syndicales appelle à la grève le 27 novembre prochain. C'est bien par l'action des personnels que nous pourrions combattre les politiques actuellement en oeuvre. Nous viendrons en débattre avec vous lors des HMI qui seront programmées pour préparer au mieux cette journée et ses suites.



SOMMAIRE :

- ★ L'Edito
- ★ Fermeture de la Trésorerie de Josselin
- ★ Compte rendu de nos visites de postes
- ★ CDI/CDIF : le retour
- ★ Les brèves



**TOUTES ET TOUS EN GREVE ET
MANIFESTATIONS LE 27 NOVEMBRE 2012**



FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE JOSSELIN

Au cours du dernier CTL, nous avons examiné le « projet » de fusion des trésoreries de PLOERMEL et de JOSSELIN, en clair la suppression du poste de Josselin qui était dans les cartons depuis au moins 2008. Nous avons dénoncé cette fermeture qui marque encore une fois un recul du service public de proximité. L'ensemble des organisations syndicales a voté contre ce projet, pour lequel aucun arrêté ministériel n'a encore été signé. Par conséquent, aucune date « effective » ne peut pour l'instant être fixée.

La CGT Finances Publiques du Morbihan qui condamne cette fermeture sera vigilante sur les droits et garanties des agents de ce poste.

Qui sera le prochain sur la liste ? La Direction n'a rien voulu dévoiler mais nous savons bien que d'autres postes sont dans la ligne de mire, les agents ont besoin de visibilité sur leur avenir.

COMPTE RENDU DE NOS VISITES DE POSTES

La Cgt Finances Publiques visite tous les postes du département depuis début septembre 2012. Depuis notre dernier passage, la situation s'est fortement dégradée. La Direction y a une grande part de responsabilité.

Les situations sont très différentes d'une trésorerie à l'autre et les sources de mécontentements nombreuses :

- Perspectives de fermetures ;
- Nouvelles missions notamment la taxe incitative à Questembert ;
- GAIA guichet ;
- Mutations intra et extra départementales bloquées faute d'emplois suffisants ;
- Redécoupage territorial (commune, communauté de commune etc...) ;
- Conditions de travail ;
- Salaires.

Certains petits postes fonctionnent avec 3 agents. Les collègues qui y travaillent se donnent sans compter et sans reconnaissance. En effet, l'administration leur écrête les crédits de pointeuse supérieurs à 12 heures.

Ces postes sont déjà fermés certains jours au public. A chaque comité technique local, de nouvelles réductions d'ouverture au public sont à l'ordre du jour. Si le service de proximité n'est plus rendu, pourquoi conserver ces trésoreries? La direction a d'ores et déjà programmé la fermeture de Josselin. Allaire et Plouay sont dans le collimateur voire Belle Île ?

Pourtant 8 postes sont restés vacants au 01/09/2012 et souvent ce sont ces trésoreries qui sont déficitaires en emplois. D'après la Direction, il n'y a pas d'agents pour aller travailler "dans ces endroits reculés" comme le disait notre ancien Directeur.

La Direction a mis ces postes et les agents qui y travaillent dans des conditions épouvantables pour pouvoir mieux les fermer. C'est inadmissible.

GAIA guichet

Chaque contribuable doit pouvoir faire une réclamation dans n'importe quelle trésorerie de France. C'est ce qu'on appelle le GFU (Guichet Fiscal Unique) ou l'accueil fiscal de proximité.

Vous habitez Paris, vous passez vos vacances à Gourin. Vous avez une réclamation au titre de votre impôt sur le revenu. Pas de problème, vous allez



à la trésorerie de Gourin (si elle est ouverte) et l'agent qui vous reçoit prend en charge votre réclamation et la transmet au SIP compétent via l'application GAIA GUICHET à Paris.

Présenté comme ça, ça a l'air super. Mais pour l'agent, c'est le début d'un long processus via le portail métier. Perte de temps, tuyau trop petit.

Pour le SIP, il faut traiter la réclamation comme une autre. Demande de justificatifs éventuellement etc...

L'ancien DDFIP avait bien compris la galère que c'était et n'avait pas insisté pour son utilisation.

Le nouveau DDFIP pensait que c'était un gain de temps, lorsqu'un contribuable changeait d'adresse via GAIA, celle-ci était automatiquement prise en compte dans REC et ILIAD.

Et ben NON !!!!.

La Direction a rédigé un protocole qui obligerait les agents réticents à l'utiliser pour justifier les milliards investis dans Copernic.

Au cours du dernier Comité Technique Local, nous avons redit à la Direction combien cette application était lourde, que ce protocole était contraignant. Nous avons demandé que dans les plus petits postes (à minima), on ne mette pas la pression sur les agents. La Direction nous a affirmé que c'était aussi la position du Directeur. Nous espérons que ce sera appliqué concrètement sur le terrain.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères: mise en place de la taxe incitative

Quelques communes du département ont opté pour une part incitative de cette taxe comme le permet le Grenelle de l'environnement. Elle n'apparaît donc plus sur les avis de taxes foncières.

Pour les trésoreries qui ont la gestion de ces communes- Questembert par exemple- il faut recouvrer cette taxe soit environ 10 000 rôles.

De plus, un rôle supplémentaire sera émis au 1er janvier pour les citoyens qui ont dépassé le nombre de ramassages prévus.

Encore une super idée d'autant plus que les communes concernées ont décidé de ne faire qu'un ramassage par mois. Bonjour les odeurs de poissons.

Sa mise en place sur Vannes promet.

Face à toutes les difficultés des postes, la CGT Finances Publiques revendique :

- ➔ Laisser à l'agent d'accueil l'opportunité d'utiliser ou non GAIA ;
- ➔ Des créations de postes là où les agents ont de nouvelles missions à remplir ;
- ➔ Que les postes vacants soient pourvus ;
- ➔ La revalorisation de l'indemnité de caisse et la suppression du seuil de 5 agents ;
- ➔ Qu'un minimum de 5 agents soit implanté dans chaque poste.



CDI/CDIF : LE RETOUR

Après un arrêt de la réforme de près de 4 années pour mise en place des SIP, il a été décidé d'ouvrir à nouveau la réflexion sur cette réforme.

A ce jour, quelques départements seulement ont basculé entièrement en SIP-CDIF, d'autres, un petit nombre également, n'ont pas entamé le rapprochement. Mais pour la majorité des départements, dont le Morbihan, la fusion ne couvre que 50% du territoire.

La réforme pourrait s'organiser autour de la création de trois pôles départementaux avec pilotage centralisé au chef-lieu.

- le **PTGC** (Pôle Topographique de Gestion Cadastrale) piloté au chef-lieu mais avec maintien des antennes actuelles ;
- Le **PELP** (Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels) positionné au chef-lieu ;
- Le **PELH** (Pôle d'Evaluation des Locaux d'Habitation) avec une antenne à Lorient et une à Vannes (mais maintien des trois SIP-CDIF existants), l'accueil de premier niveau pouvant se faire dans les SIP et trésoreries.

L'analyse de la CGT :

La CGT défend une organisation de la mission cadastrale permettant de répondre aux besoins des usagers et des collectivités territoriales sur tout le territoire, et garantissant aux agents concernés de bonnes conditions de travail.

Dans un contexte avéré de révision foncière, il est indispensable d'avoir des centres des impôts fonciers traitant l'ensemble des missions fiscales, foncières et topographiques, implantés au plus près des acteurs de la fiscalité directe locale. Dès lors, les projets devront impérativement intégrer une réflexion sur le maillage territorial et l'implantation des services du Cadastre.

La CGT s'oppose à une structuration en 3 pôles qui conduit à présenter des services totalement cloisonnés. Nous revendiquons de maintenir la transversalité, toujours dans le respect des métiers, et de concevoir la mission comme pleine et entière, plutôt que par simple addition de pôles. Nous réclamons également que le service du Cadastre ait son propre accueil et qu'il ne soit pas intégré à l'accueil généraliste des SIP ou des Trésoreries.

EN BREF

■ La reconquête du travail

Citation : « La conscience professionnelle des salarié-e-s est le ressort caché de ce qui marche encore ».

Yves CLOT, titulaire de la chaire de psychologie du Travail au CNAM

■ Du pain sur la planche

La CGT souhaite la bienvenue au nouveau Médecin de Prévention, le Dr ROOS-KADOURI.

Il était attendu dans le département depuis 3 ans et malheureusement nous savons qu'il va avoir beaucoup de travail car énormément de services et d'agents sont au bord de la rupture.

N'hésitez pas à la contacter en cas de difficultés, ses coordonnées sont sur Ulysse Morbihan.

■ CAPC 8 ème échelon

L'accès contingenté au 8ème échelon constitue, au même titre que la casse des plans de promotions, une nouvelle attaque contre les carrières et les rémunérations de la catégorie C. Pour cette raison, nous avons boycotté la CAP locale convoquée le 19 oct. 12.

Une distribution de tracts au public a été organisé devant la cité administrative, ainsi qu'une conférence de presse.

